

Opinion - POLITIQUE

L'Europe, ses craintes et ses audaces

► L'histoire de l'Europe, comme son actualité la plus récente, a montré que la peur n'est pas toujours bonne conseillère. Démonstration en cinq actes.



Gérard DEPREZ
Député européen

Domenico ROSSETTI DI VALDALBERO
Secrétaire général de l'Union des fédéralistes européens (BE)

Atête reposée, (...) revenons sur les cinq événements qui ont engendré sinon une tragédie, en tout cas un certain blocage européen, et sur ce qui pourrait donner un nouvel élan à la construction européenne.

Acte I : le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne (UE) connaît le plus grand élargissement de sa jeune histoire : dix nouveaux États membres, dix nouvelles langues et près de 80 millions d'habitants supplémentaires. (...) Si une identité européenne naissait, après des décennies de coopérations et d'échanges, de migrations et de mariages, avec Schengen et l'euro, entre les six pays fondateurs ("Europe lotharingienne"), voire dans l'Europe des Douze - avec l'Angleterre toujours en balance entre le being in ou le being out du continent - cela devenait moins perceptible à quinze et encore moins à Vingt-Cinq (...). Bref, faire partie d'un grand ensemble relativement méconnu suscite la première peur.

Acte II : le 29 octobre 2004, à Rome, les chefs d'État et de gouvernement signent le traité constitutionnel européen, beaucoup plus souvent appelé dans les médias "Constitution européenne". (...) Voilà donc un texte européen - plus long et plus complexe que les Constitutions nationales - qui viendrait sinon dépasser, en tout cas égaler la référence juridique "de base" (comme on dit dans les langues germaniques) et parfois séculaire des États. Deuxième peur.

Acte III : le 17 décembre 2004, au Sommet de Bruxelles, les chefs d'État et de gouvernement donnent leur feu vert à l'ouverture des négociations d'adhésion à la Turquie. Sept mois après le plus grand élargissement de son histoire, l'Europe propose de s'ouvrir à l'Islam, de s'étendre à l'Asie, aux frontières de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran, pays qui ne suscitent pas spontanément un sentiment de paix ou de quiétude. (...) Troisième peur.

Acte IV : le 1^{er} janvier 2005 marque la fin des quotas aux importations de textile chinois. En conformité avec les engagements contractés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC, acronyme qui n'attire pas toujours la sympathie), les marchés européens s'ouvrent et subissent subitement et brutalement la concurrence.

(...) Quatrième peur.

Acte V : en février et mars 2005, la proposition de Directive relative aux services dans le marché intérieur est remise sur le devant de la scène politico-médiatique européenne. Mieux connu sous le nom de l'ancien commissaire hollandais Frits Bolkestein (...), ce "texte européen" fait l'objet de toutes les confusions : services, services publics, services d'intérêt économique général, dumping social, libéralisation, privatisation et globalisation sont cités à tort et à travers. Cinquième peur.

Bref, un pentagone de peurs pour une tragédie européenne qui se clôture à Paris le 29 mai et à Amsterdam le 1^{er} juin 2005 par les "Non" aux référendums européens. Depuis lors, on se rend compte dans la vieille Europe qu'on manque de plombiers et que les tour-opérateurs organisent des city-trips dans les nouveaux États membres. On réajuste la terminologie : on parle plus souvent - et plus correctement - de Traité constitutionnel que de Constitution. On est presque unanimes à propos des longues, très longues négociations avant l'adhésion éventuelle de la Turquie. Des mesures de sauvegarde temporaires ont été prises pour protéger l'industrie textile européenne de la concurrence chinoise. La proposition de directive sur la libéralisation des services est soutenue par le Parlement européen qui va sans aucun doute l'amender de manière radicale.

Première conclusion : la peur est toujours mauvaise conseillère. Pour l'Europe, elle empêche les avancées dans l'intégration, toujours plus nécessaires pour faire face aux grands défis actuels que sont l'interdépendance, la globalisation, la sécurité, la solidarité et le développement durable. Rappelons-nous que la "peur d'avancer" des députés français a fait échouer la Communauté

ENTRE GUILLEMETS

Il y a 30 ans...

1976. LA GRÈCE EST AUX PORTES DE LA "COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE". Voici ce qu'en disait "La Libre".

"Ainsi donc, le sort en est jeté. La Grèce deviendra, un jour ou l'autre, le 10^e membre de la Communauté européenne. Si la décision du Conseil des ministres est (donc) normale, elle n'en est pas moins importante, étonnante même, d'un certain point de vue. Le Conseil, en effet, ne nous avait plus habitué à prendre des décisions aussi rapides. Certains même se demandaient si les ministres des Affaires étrangères n'allaient pas, une fois de plus, renvoyer la question au Conseil européen. Il n'en a rien été. Et c'est tant mieux. De plus, en prenant cette décision, le Conseil a clairement rejeté une notion nouvelle que voulait introduire la Commission, celle de la "pré-adhésion". Mais en rejetant cette notion nouvelle, le Conseil des ministres n'en a pas pour autant répondu aux appréhensions qui avaient incité la Commission à la suggérer. L'adhésion de la Grèce - il serait sot de le cacher - pose d'importants problèmes à la Communauté européenne.

Le premier est la crainte d'une dilution sensible du pouvoir politique de la communauté. Il est évident qu'il est plus difficile de prendre des décisions à neuf qu'à six et qu'il sera plus difficile de les prendre demain quand on sera encore plus nombreux. Depuis 1972, l'Europe souffre du mauvais fonctionnement de ses institutions parce qu'elle n'a pas pu ou pas voulu prendre à temps, c'est-à-dire avant son élargissement, les mesures nécessaires aux renforcements de celles-ci. Il ne faudrait pas qu'elle commette aujourd'hui la même erreur. Les Neuf, en acceptant que la Grèce se joigne à eux, doivent donc en même temps accepter de nouveaux abandons de souveraineté, les seuls qui permettent réellement un renforcement des institutions communautaires.

Mais ce problème n'est pas, - malheureusement - le seul que pose l'adhésion grecque. Il y a, aussi, celui du différend gréco-turc. Il est certain cependant que si la Grèce déclarait qu'elle entend régler avant son adhésion à la Communauté son différend avec la Turquie sur la mer Egée, à défaut de celui sur Chypre, qui est d'ordre plus international qu'europpéen, les suspicions que certains nourrissent à son égard seraient levées.

Les autres problèmes, d'ordre économique, sont tout aussi importants. Il est évident que la Grèce ne se trouve pas au même niveau économique que ses futurs partenaires et que, dans une Communauté qui est avant tout un marché commun, cela pose d'énormes problèmes. L'Europe, même si elle ne semble pas retirer dans l'immédiat l'intérêt à cette adhésion, est prête à faciliter celle-ci. C'est son devoir moral. Et il est certain qu'à long terme, l'intérêt matériel de l'Europe rejoindra l'obligation morale d'aujourd'hui." ■

Illustration Xavier TORCELLI



européenne de défense (CED) en 1954 dont nous aurions eu tellement besoin pour apporter des solutions communes, par exemple au cours de la guerre en ex-Yougoslavie (...); à nous de disposer d'une Europe plus forte, plus intégrée et plus approfondie avant les élargissements successifs.

Deuxième conclusion : les citoyens, plus sans doute que les dirigeants, sont extrêmement sensibles aux peurs : peur de l'autre, peur de l'inconnu, peur de l'étranger, peur de la nouveauté, peur de la concurrence. Ils ont besoin de temps pour accepter les décisions que les changements rendent nécessaires sinon inévitables. Cela est d'autant plus vrai pour les décisions européennes qui semblent loin de leur emprise. D'où un impératif pour les décideurs européens - Conseil, Parlement européen et Commission - : mieux étaler les décisions ou les événements susceptibles d'engendrer la crainte timing décisionnel européen.

Troisième conclusion, sans un véritable gouvernement européen et en s'occupant de trop de préoccupations à la fois (relance économique, politique agricole commune, terrorisme, justice et affaires intérieures, etc.), l'Union n'est pas capable de "rassurer" les citoyens. Bref, l'Europe semble vite surchargée; et quand elle n'avance pas, l'Europe recule. Aujourd'hui, l'Europe doit se concentrer sur un grand projet européen et montrer clairement son leadership. Pourquoi, par exemple, l'Union ne s'attellerait-elle pas à l'énergie? Le contexte et le timing y sont en tout cas très favorables : prix élevés du pétrole, changements climatiques et question de la sécurité d'approvisionnement énergétique. ■

■ Sous-titres de la rédaction. L'intégralité du texte disponible sur www.lalibre.be